

Dialogue franco-allemand sur le développement durable - Anticiper l'avenir
Etat des travaux: 07.10.21

PROCOLE SANITAIRE BATIMENT PRINCIPAL UNIVERSITE DE BONN

- Salle de réunion principale, Salles des fêtes,
Grotte bleue -

1. DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT

Titre : Dialogue franco-allemand sur le développement durable - Anticiper l'avenir

Horaire/Lieux : **28/10/2021, 11h à 20h30** : Bureau d'accueil (à partir de 11h : Grotte bleue), Déjeuner (jusqu'à 13h : Salle principale), Ouverture (13h-13h45 : Salle principale), 3 groupes de travail (13h45-15h45 et 16h15-17h45 : Salle principale et Salles des fêtes), Pause-café (15h45-16h15 : Salle principale), Résumé (17h45-18h30 : Salle principale), Dîner (18h30-20h30 : Salle des fêtes)

29/10/2021, 8h à 13h30 : Bureau d'accueil (à partir de 8h : Grotte bleue), Table ronde (9h-11h : Salle principale), Pause-café (11h-11h15 : Salle principale), Commentaires (11h15-12h : Salle principale), Déjeuner (12h-13h30 : Salle principale)

Adresse : Hauptgebäude Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn, Am Hof 1, D-53113 Bonn (Aula und Festsäle)

Organisateurs : Deutsch-Französische Hochschule (DFH) /
Université franco-allemande, Saarbrücken
ASKO Europa Stiftung, Saarbrücken
Centre Ernst Robert Curtius (CERC), Universität Bonn

Responsable à Bonn : Dr. Christina Schröer

Institution : Centre Ernst Robert Curtius (CERC), Dekanat der Philosophischen Fakultät, Am Hof 1, 53113 Bonn

E-Mail : christina.schroeer@uni-bonn.de

Téléphone : 0228/73-74 20

Responsable du protocole sanitaire : Daniel Krons

E-Mail : s5dakron@uni-bonn.de

Téléphone : 0157/32099114

Dialogue franco-allemand sur le développement durable - Anticiper l'avenir
Etat des travaux: 07.10.21

Nombre de personnes : 50 (28/10) - 100 (29/10)

La table ronde sera organisée en tant qu'évènement hybride, c'est-à-dire qu'elle sera diffusée simultanément en ligne, en audio et en vidéo. Il y aura une traduction simultanée (allemand/français).

L'évènement (colloque, pauses-café et repas) se déroulera uniquement à l'intérieur. Les participants sont priés de prendre des sièges fixes (assis ou debout). Les masques sont obligatoires pour se déplacer dans la salle. Pendant les pauses repas et café, les masques peuvent être enlevés à des places déterminées et suffisamment éloignées d'autres personnes.

2. VENTILATION

Toutes les salles d'évènements disposent d'un système de ventilation suffisant. La ventilation se fait soit de manière permanente par un système de circulation d'air mécanique, soit par l'ouverture des portes et des fenêtres. La salle sera également ventilée pendant l'évènement. Dans les salles équipées d'un système de ventilation, la ventilation la plus adaptée sera choisie par le personnel présent.

3. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un maximum de 100 participants sera admis dans la salle de réunion, un maximum de 50 dans la salle des fêtes, un maximum de 25 dans la salle du sénat et un maximum de 15 dans la salle des conférenciers. Pour pouvoir maintenir à tout moment une distance avec une autre personne, on calcule un besoin d'espace de 3,5 m² / personne.

4. RÈGLE 3G/PASS SANITAIRE

La dite règle 3G, c'est-à-dire le pass sanitaire, s'applique tant aux participants, qu'au personnel présent.

La participation à l'évènement sera également possible sous présentation d'un test négatif. Pour les personnes immunisées, la preuve du test négatif n'est pas requise. Les personnes immunisées sont des personnes entièrement vaccinées et rétablies qui ne présentent ni les symptômes typiques d'une infection par le coronavirus SARS-CoV-2 ni une infection aiguë. Dans ce cas, une preuve d'immunisation est nécessaire.

Les preuves (test négatif, vaccination, rétablissement) seront vérifiées au début de l'évènement. Jusqu'à l'entrée dans la salle de l'évènement, tous les participants devront porter un masque dans l'enceinte de l'université. Des panneaux en informeront les visiteurs.

5. TRAÇABILITÉ

La garantie de la traçabilité est actuellement suspendue par le gouvernement du Land de la Rhénanie du Nord-Westphalie. Néanmoins, des

Dialogue franco-allemand sur le développement durable - Anticiper l'avenir
Etat des travaux: 07.10.21

listes de participants avec noms, adresses, numéros de téléphone et adresses électroniques seront utilisées à cet effet. Ces données seront conservées en toute sécurité pendant 4 semaines.

6. COMPORTEMENT EN CAS DE SYMPTOMES DE MALADIE

Les participants qui sont malades, se sentent mal ou ont été en contact avec des patients atteints de la maladie COVID-19 dans les 14 jours précédant l'évènement ne sont pas autorisés à y participer. Cette règle sera signalée à toutes les participants immédiatement avant l'évènement. Le protocole sanitaire sera également exposé.

7. DISTANCE MINIMALE

Le port d'un masque médical est obligatoire dans les salles intérieures utilisées. Celui-ci peut être enlevé aux sièges assis ou debout fixes et pour la consommation nécessaire de nourritures et de boissons (§ 3 Absatz 2 Nr. 7 und 10 CoronaSchVO).

Même si une distance minimale de 1,5 mètres entre les personnes n'est pas obligatoire actuellement, elle devrait être respectée par mesure de sécurité. La capacité des salles est suffisante pour respecter ces 1,5 mètres de distanciation.

Nous tenons compte des recommandations énoncées dans l'ordonnance sur la protection contre le COVID-19 (Coronaschutzverordnung) :

Cf. annexe CoronaSchVO I 4 « Port de masques en cas de non-respect des distances minimales ! »

Port d'un masque obligatoire lorsque les distances minimales ne peuvent pas être respectées ! Lorsque les distances minimales par rapport à d'autres personnes ne peuvent pas être respectées et qu'aucune autre mesure de protection n'est efficace, il convient de porter un masque pour se protéger contre l'infection par des gouttelettes, même si l'ordonnance sur la protection contre le COVID-19 ne le rend pas expressément obligatoire. L'infection par gouttelettes du variant Delta est également possible à l'extérieur lors de contacts rapprochés.

8. RÈGLES D'HYGIÈNE GÉNÉRALES :

Les salles sont nettoyées. Les poignées de porte, les rampes d'escalier et les tables sont désinfectées.

Il est fait référence aux règles AHA-L (distance, hygiène, port du masque, aération).

Les distributeurs de désinfectant sont disponibles en nombre suffisant.

Les microphones sont utilisés sur une base individuelle et désinfectés après usage.

Dialogue franco-allemand sur le développement durable - Anticiper l'avenir
Etat des travaux: 07.10.21

Tous les employés chargés du contrôle et de l'application des règlements en vigueur sont informés en détail des mesures d'hygiène et de protection.

9. PAUSES-CAFÉ :

Le 28 octobre, l'évènement commencera par une collation mise en place par le traiteur au fond de l'auditorium (deux tables séparées pour servir la nourriture et les boissons). La nourriture sera servie par le personnel du traiteur derrière une cloison de protection, conformément à l'ordonnance sur la protection contre le COVID-19.

Les pauses café ont également lieu au fond de l'auditorium (tables à la hauteur des colonnes face au podium). Le libre-service est possible conformément à l'ordonnance sur la protection contre le COVID-19, puisque les pâtisseries, par exemple, seront servies dans des assiettes individuelles.

Le dîner aura lieu le 28 octobre dans la salle de banquet, qui sera préalablement ventilée et aménagée de manière adéquate. La nourriture sera servie par le personnel du traiteur derrière une cloison de protection, conformément à l'ordonnance sur la protection contre le COVID-19.

Le déjeuner du 29 octobre sera servi au fond de l'auditorium comme la veille.

Centre Ernst Robert Curtius (CERC)
Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn
Am Hof 1 | 53113 Bonn
cerc@uni-bonn.de
www.cerc.uni-bonn.de